

Marsa Alam. La destruction de 7 000 m² de coraux par le propriétaire d'un hôtel dans cette région de la mer rouge a provoqué l'indignation des touristes étrangers. Ils ont lancé un appel international au boycott de l'établissement.

Saccage en toute impunité



Les touristes étrangers sont-ils plus soucieux des richesses sous-marines de l'Egypte que le sont les Egyptiens eux-mêmes ? La question vient naturellement à l'esprit à la lecture de l'appel au boycott sur un site Internet animé par des amateurs de plongée en mer Rouge. Voici ce qu'il dit : « Vous êtes plongeur ou plongeuse respectueux de l'environnement ? Alors ceci vous concerne : 7 000 mètres carrés de récif corallien de la barrière de Marsa Alam viennent d'être détruits à coup de bulldozer sur ordre du propriétaire de l'hôtel Kahramana, en désobéissance aux instances gouvernementales et environnementales ! C'est une perte inestimable quand on connaît les spécificités de l'écosystème de la mer Rouge, qui est très fragile et qui a besoin de ce récif pour continuer à vivre ... Voici la liste des emails auxquels vous pouvez envoyer une protestation. Lorsque vous choisirez votre prochaine destination en mer Rouge, évitez cet hôtel, il faut montrer au propriétaire que c'est un imbécile qui n'a aucune idée des conséquences de ses actes ! Nous comptons sur vous ! ». Sont ensuite citées les adresses électroniques de deux responsables du département de la protection de la nature à l'Agence Egyptienne pour les Affaires de l'Environnement (AEAE) : les Dr Moustapha Fouda et Mahmoud Hanafi. Alertés, ils ont visité les lieux et remis leur rapport au gouverneur concerné et au ministre de l'Environnement.

Car ce qui s'est passé à Marsa Alam est une catastrophe au vrai sens du terme et qui, semble-t-il, ne fera pas l'objet de sanctions. Dans cette ville, située à 350 kilomètres au sud de Hurghada, sur les bords de la mer Rouge, la présence intense des coraux fait que l'eau des plages de certains hôtels ne dépasse pas les 50 à 60 centimètres de hauteur. « A l'hôtel Kahramana, il y a deux plages où on ne peut que barboter à cause des coraux. Pour pouvoir nager, il faut prendre la navette gratuite de l'hôtel, et aller sur une autre plage éloignée de 10 minutes. C'est vrai que ce n'est pas très pratique, mais cela ne veut pas dire que nous sommes pour la destruction des coraux », avoue Annie, touriste française.

C'est pourquoi Ahmad Balbaa, investisseur et propriétaire de l'hôtel Kahramana, a détruit, le 3 août, une surface de 7 000 mètres carrés de coraux pour assurer le confort de sa clientèle. Et cela en infraction à la législation sur l'environnement et en ignorance totale de la valeur inestimable de l'héritage humain que représentent les écosystèmes. Fait qui a provoqué l'incrédulité des touristes présents sur les lieux. « Un investisseur pareil n'a aucune idée de ce qu'on appelle tourisme durable », dit Alberto, un touriste italien. « Quand il n'aura plus de coraux, il n'y aura plus de poissons et par conséquent il n'y aura plus de plongeurs, c'est-à-dire plus d'écotourisme », indique un autre. « Ce qui se passe est vraiment stupide de la part du propriétaire », conclut un troisième.

Permis refusé

L'absence de planification sur cette côte fait que des hôtels ont parfois des plages idéales pour la baignade et que d'autres en sont dépourvus. Ainsi, il y a 6 mois, quelques propriétaires d'hôtels ont présenté des études sur l'impact environnemental des projets visant l'arrachage des coraux devant leurs plages dans le but de permettre la baignade. Mais ils se sont heurtés au refus des experts du ministère de l'Environnement. Malgré cela, Ahmad Balbaa, un investisseur plus têtu que les autres, propriétaire de l'hôtel Kahramana, a profité de la visite du ministre du Tourisme à Marsa Alam pour lui affirmer que le récif corallien devant son hôtel était mort et a demandé un permis pour l'arracher. Cela avant que les représentants d'ONG du gouvernorat du Sud-Sinaï ne viennent affirmer au même ministre que les coraux sont bel et bien vivants. Du coup, le permis a été refusé. Puis, les attentats de Charm Al-Cheikh du 23 juillet 2005 sont venus bouleverser les choses : profitant du report d'attention, Balbaa a du jour au lendemain arraché les 7 000 mètres carrés de coraux ! « Le vrai problème réside dans le fait que les investisseurs rencontrant le même problème peuvent agir de la sorte, ce qui menacera de disparition toute la richesse corallienne de cette région », explique un responsable de l'AEAE ayant requis l'anonymat. Condamné à verser 25 000 dollars puis finalement 5 000, Balbaa n'a en fait rien payé jusqu'à aujourd'hui.

La catastrophe a suscité un large débat dans la presse étrangère spécialisée. Alors que les ministres du Tourisme et de l'Environnement n'en ont fait aucun commentaire. De leur côté, ni la police ni les rangers (gardiens des sites naturels protégés) n'arrivent à franchir l'entrée de l'hôtel pour se rendre sur le site détruit. Un contraste frappant entre la paralysie des responsables égyptiens et l'action prise par les touristes étrangers, qui aurait conduit à de nombreuses annulations de séjour dans l'hôtel concerné. Mais au-delà, le danger est que l'auteur de cette déprédation crée un précédent et conduise d'autres propriétaires sans scrupules à en faire autant.

Dalia Abdel-Salam